

Nos références :
LW/YG/EB/HB

Vos références:

Dossier suivi par :
Pièces jointes :

Objet :

**REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL**

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANDRESY se réunira en séance ordinaire :

Le MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville –
4 Boulevard Noël MARC
Avec PUBLIC
et RETRANSMISSION VIDEO en DIRECT

ORDRE du JOUR :

I - INFORMATIONS GENERALES

I-1 – DECISIONS – EXERCICE des DELEGATIONS

II - DELIBERATIONS

II-1 - DIRECTION GENERALE des SERVICES

01 - APPROBATION du PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 02 JUILLET 2025

II-2 – DIRECTION GENERALE ADJOINTE – SERVICES à la POPULATION

02 - MODIFICATION du REGLEMENT INTERIEUR du PARC de LOISIRS des CARDINETTES et COMPLEXE SPORTIF STÉPHANE DIAGANA

03 - SIGNATURE de l'AVENANT N°2 à la CONVENTION de PARTENARIAT entre la VILLE d'ANDRÉSY et l'ASSOCIATION ANDRÉSY TENNIS CLUB

 Hôtel de ville

4, boulevard Noël-Marc | 78 570 Andrésy
01 39 27 11 00 | mairie@andresy.com
www.andresy.com  ville d'Andrésy

04 - SIGNATURE d'une CONVENTION de PARTENARIAT 2025 entre l'ASSOCIATION BLUES SUR SEINE et la VILLE D'ANDRESY

05 - SIGNATURE d'une CONVENTION de PARTENARIAT entre l'ASSOCIATION « LES 400 COUPS » - L'ASSOCIATION PIPA SOL et la VILLE D'ANDRESY

II-3 – DIRECTION des RESSOURCES HUMAINES des AFFAIRES JURIDIQUES

06 – ADOPTION du REGLEMENT INTERIEUR de la COLLECTIVITE

07 – PERSONNEL COMMUNAL - CREATION et SUPPRESSION de POSTES

08 – RALLIEMENT à la PROCEDURE de RENEGOCIATION du CONTRAT GROUPE d'ASSURANCE STATUTAIRE 2027-2030 du CENTRE INTERDEPARTEMENTAL de GESTION de la GRANDE COURONNE

II-4 – DIRECTION des SERVICES TECHNIQUES de l'AMENAGEMENT et de l'ENVIRONNEMENT

09 – TERRAIN du MOUSSEL – ETABLISSEMENT d'une SERVITUDE de CANALISATION EAUX USEES – EAUX PLUVIALES et ANNULATION d'une SERVITUDE d'ÉCOULEMENT EAUX PLUVIALES

II-5 – DIRECTION des FINANCES et des MARCHES PUBLICS

10 - ADMISSION en NON VALEUR pour CREANCES ETEINTES

11 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2025

12 - ACCORD sur le PRINCIPE de la MISE en DÉLÉGATION de SERVICE PUBLIC du MARCHÉ FORAIN de la VILLE D'ANDRÉSY

13 - AUTORISATION DONNÉE au MAIRE de SIGNER l'ACCORD-CADRE RELATIF à la TÉLÉPHONIE et à INTERNET

Andrésy, le 25 septembre 2025

Le Maire,



Lionel WASTL

